



ORFORD

4 VERSANTS
3 MONTAGNES
61 PISTES

INCLUANT 17 SOUS-BOIS

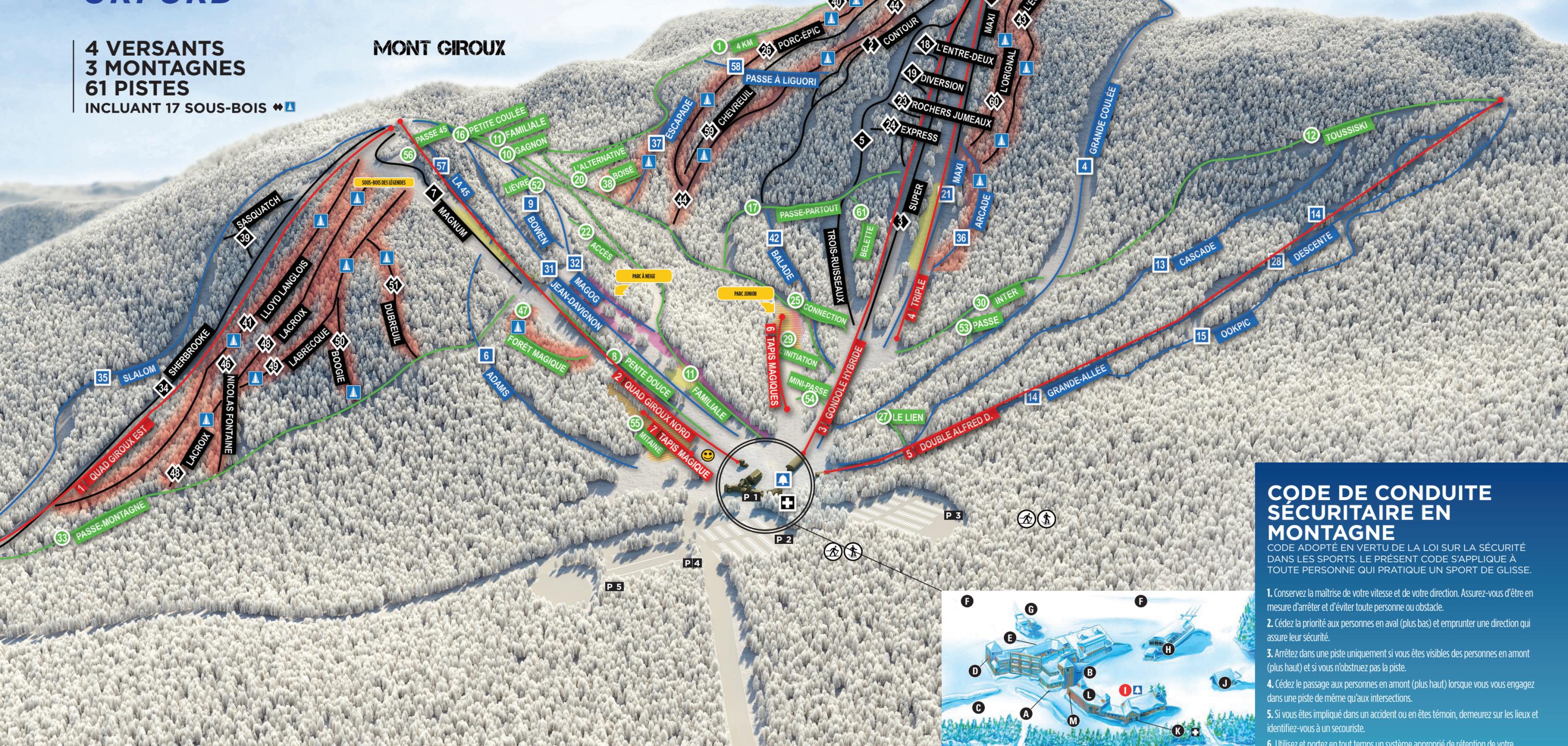
MONT ORFORD

ALTITUDE 850 M / 2789 pi
DÉNIVELÉ 589 M / 1933 pi

MONT ALFRED-DESROCHERS

NEIGE NATURELLE

MONT GIROUX

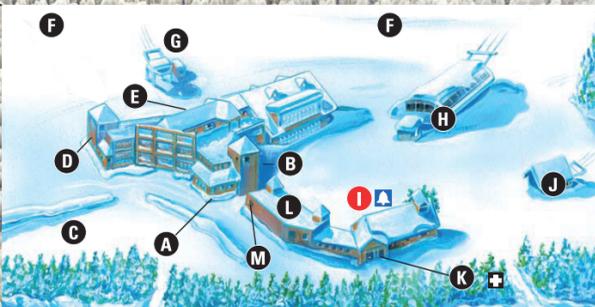


LÉGENDE / 61 PISTES INCLUANT 17 SOUS-BOIS

- | | | |
|-----------------------|---|----------------------|
| Facile | Remontées mécaniques | Parc à neige |
| Difficile | Patrouille | Sous-bois |
| Très difficile | École de glisse | Champ de bosses |
| Extrêmement difficile | Point de rencontre des groupes de l'École de glisse | Zone d'apprentissage |
| Sous-bois | Entrée sentier ski de fond/raquette | |
| | Stationnement | |

SOINS

T : 819 843-6548 #8448
Signalez tout accident aux patrouilleurs sur les pistes ou aux salles de patrouille (entre l'École de glisse et la boutique Ski Vélo Vincent Renaud ou au sommet du Mont Orford).



BASE PRINCIPALE

- | | | |
|---|---|--|
| A BILLETTERIE | D Halte-garagerie et Café Bistro | J Remontée pour le Mont Alfred-Desrochers |
| B Premier étage
Comptoir des groupes
Service à la clientèle | E Slalom Pub | K Salle de patrouille (premiers soins) |
| Deuxième étage
Cafétéria
Salle Giroux
Salle Alfred-Desrochers | F Tapis magiques | L Boutique de vente et réparation |
| C Stationnement \$ (P1) | G Remontée pour le Mont Giroux | M Boutique de location |
| | H Mont Orford gondole hybride | |
| | I Point de rencontre pour leçons privées | |

CODE DE CONDUITE SÉCURITAIRE EN MONTAGNE

CODE ADOPTÉ EN VERTU DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DANS LES SPORTS. LE PRÉSENT CODE S'APPLIQUE À TOUTE PERSONNE QUI PRATIQUE UN SPORT DE GLISSE.

1. Conservez la maîtrise de votre vitesse et de votre direction. Assurez-vous d'être en mesure d'arrêter et d'éviter toute personne ou obstacle.
2. Cédez la priorité aux personnes en aval (plus bas) et emprunter une direction qui assure leur sécurité.
3. Arrêtez dans une piste uniquement si vous êtes visibles des personnes en amont (plus haut) et si vous n'obstruez pas la piste.
4. Cédez le passage aux personnes en amont (plus haut) lorsque vous vous engagez dans une piste de même qu'aux intersections.
5. Si vous êtes impliqué dans un accident ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiez-vous à un secouriste.
6. Utilisez et portez en tout temps un système approprié de rétention de votre équipement.
7. N'utilisez pas les remontées mécaniques et les pistes si vous êtes sous l'influence de drogues ou d'alcool.
8. Respectez toute signalisation et avertissement, et ne vous aventurez jamais hors-piste ou sur des pistes fermées.

La pratique d'un sport de glisse comporte des risques inhérents dont vous devez être conscient. Pour une expérience enrichissante et sécuritaire, vous devez respecter en tout temps le Code de conduite en montagne et faire preuve de courtoisie envers les autres. Vous devez respecter toutes autres règles et signalisation émises dans le cadre d'activités.